



Commission des Compétitions Jeunes et Seniors

SAISON 2025/2026

PROCÈS-VERBAL N°44

Réunion du mardi 24 février 2026

*Toutes les présentes décisions sont susceptibles d'appel devant le Comité d'Appel chargé des Affaires Courantes de la L.P.I.F.F., dans un délai de **7 jours** à compter du lendemain du jour de leur notification (ce délai étant de **2 jours** pour les Coupes Nationales et de **3 jours** pour les Coupes Régionales), dans les conditions de forme prévues à l'article 31 du Règlement Sportif Général de la L.P.I.F.F.*

TERRAINS IMPRATICABLES – MATCHS NON JOUÉS DES 28 FEVRIER et 1^{er} MARS 2026

Tous les matches reportés du week-end des 28 février et 1^{er} mars 2026 seront automatiquement reportés au week-end des 07 et 08 mars 2026 (si le calendrier des équipes le permet).

SENIORS – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

1/2 Finales à jouer le week-end des 04 et 05 Avril 2026 :

55536170 – RACING CLUB DE FRANCE 2 / ENFANTS DE LA GOUTTE D'OR 1.
55536171 – SAINT LEU 95 FC 1 / MANTOIS 78 FC 1.

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.
En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

La Finale aura lieu le mercredi 29 avril 2026 à 20h30 au stade Auguste Delaune à BOBIGNY.

SENIORS – CHAMPIONNAT

53391464 PARIS 13 ATLETICO 2 / FC MANTOIS 78 1 du 09/05/2026 (R1/A)
Reprise de dossier.

Courriel de PARIS 13 ATLETICO et attestation d'occupation de terrain de la Mairie de Paris pour un terrain de repli.

Cette rencontre aura lieu le samedi 09 mai 2026 à 18h00, sur le stade Georges CARPENTIER à Paris 13^{ème}.
Accord de la Commission.

53391427 MANTOIS 78 FC 1 / ESPERANCE AULNAYSIENNE 1 du 28/02/2026 (R1/A)

Demande de MANTOIS 78 FC pour décaler le coup d'envoi à 19h00.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de l'ESPERANCE AULNAYSIENNE, à communiquer au plus tard le vendredi 27 février 2026 à 12h.

53393559 VILLENEUVE LA GARENNE 1 / SARTROUVILLE ES 1 du 22/03/2026 (R2/D)

Demande de VILLENEUVE LA GARENNE pour jouer à 15h00 et passé de l'herbe sur le synthétique du stade Philippe CATTIAU n°1 à VILLENEUVE LA GARENNE.

Accord de la Commission, horaire officiel de la compétition et au vu de délai de prévenance.

53392656 CRETEIL LUSITANOS F. 2 / TREMBLAY FC 1 du 17/05/2026 (R2/B)

La Commission,

Pris connaissance de la demande de CRETEIL LUSITANOS F. pour jouer cette rencontre le samedi 16 mai 2026 à 14h30, pour des raisons d'organisation,

Considérant que le match en objet correspond à la dernière journée du championnat,

Considérant que conformément à l'article 10.3 du R.S.G. de la L.P.I.F.F., les deux dernières journées de championnat doivent se dérouler le même jour à la même heure,

Par ces motifs,

Emet un avis défavorable à cette demande.

53392240 VILLEMOMBLE SPORTS 1 / GRETZ TOURNAN SC 1 du 19/04/2026 (R2/A)

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 18/02/2026 ayant infligé une suspension de terrain de deux matchs fermes à l'équipe SENIORS 1 de VILLEMOMBLE SPORTS, à compter du 16 mars 2026, la Commission demande au club de VILLEMOMBLE SPORTS de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la ville de VILLEMOMBLE SPORTS, accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 17 avril 2026 à 12h00, au plus tard.

Autre rencontre concernée :

53392252 VILLEMOMBLE SPORTS 1 / FLAMBOYANTS DE VILLEPINTE du 10/05/2026.

U20 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

1/2 Finales à jouer le dimanche 26 Avril 2026:

55536762 – VERSAILLES 78 FC 1 / CLAYE SOUILLY SPORTS 1.

55536763 – PARIS 13 ATLETICO 1 / US TORCY PVM 1.

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

La Finale aura lieu le 31/05/2026 2026 à 20h30 au Complexe Sportif Léo Lagrange à BONNEUIL SUR MARNE.

U20 – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

2^{ème} rappel

53448050 CONFLANS FC / PONTOISIENNE JS du 01/02/2026 (R3/C).

53447350 CHAMPS SUR MARNE FOOT / ROMAINVILLE CA du 15/02/2026 (R3/A).

53447835 PAYS FONTAINEBLEAU / DAMMARIE CITY du 15/02/2026 (R3/C).

U20 – CHAMPIONNAT

53447087 – SARCELLES AAS / MONTROUGE FC 92 du 15/02/2026 (R2/B)

Courriel de SARCELLES informant d'un dysfonctionnement lors de la transmission de la FMI.

Courriel de l'arbitre officiel indiquant le score et des faits de jeu.

La Commission entérine le résultat du match comme suit :

SARCELLES AAS : 6 buts.

MONTROUGE FC : 0 but.

Aucunes sanctions disciplinaires.

Composition équipe SARCELLES AAS :

1 Alunga Yanis 9603090568
4 Allag Hakim 2547113003
13 Diallo Youssef 9605249144
2 Mpukuta Mayolongo Curtis 2548209547
8 Raib Jelys 2546630541
12 Sako Lass 2547383516
3 Samba di tebo Jérémie 2546915241
7 Toure Idrissa 2547919304
6 Vanherzeeke Jules 2547259771
11 Wade Issa 2547870487
9 Diaby Mory 9603690951
5 Cisse Souleymane 2547062921
10 Akhchach Amine 2547204887
14 Vigilance Rudy 2548169249

Dirigeants:

AZLOUK nader 2544330255
Adjoint Mendy Alfred 9603661282
Dirigeants GUILLAUME Stephane 2545570100

Composition équipe de Montrouge :

5 ZOOUZOUA Guy 9604743460
10 BEN OUIRANE Mohamed Amine 2547480758
3 BOUHASTINE Ilyes 2547132007
11 DA FONSECA Solal 2547222819
8 DEROUICHE Ryad 2547058645
12 DJENIAH Imed Eddine 2547431422
2 KAMWABU KAMWABU Moise 9603957457
6 KIMASI Jeremie 2547040400
7 LAGRINI Yassine 2547104379
4 MAKAKE DIMITHE Emmanuel 2546909596
9 MESSAOUDI Ziyad 2547387152

Pour le staff il y avait :

Gouider Marouane 2545558670 en coach principal

BOURGUIBA Rayane 2547154902 en arbitre assistant

53448092 – PONTOISIENNE JS 1 / MONSOULT BAILLET US 1 du 29/03/2026 (R3/C)

Suite de la décision de la Commission Régionale de Discipline du 11/02/2026 ayant infligé une suspension de terrain de 3 matchs fermes à l'équipe U20 de PONTOISIENNE JS, à compter du 16/03/2026, la Commission demande au club de PONTOISIENNE de fournir un terrain de repli neutre situé en dehors de la Ville de PONTOISE accompagné de l'attestation du propriétaire des installations, pour le vendredi 27 mars 2026 à 12h00, au plus tard.

Autres matches concernés :

53448079 – PONTOISIENNE JS / JS VILLETANEUSE du 12/04/2026.

53448105 – PONTOISIENNE JS / EPINAY ACADEMIE du 17/05/2026.

U18 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

1/8èmes de finale :

Rappel du tirage :

Les matchs sont à jouer le 1^{er} mars 2026 sauf le match n°6 à jouer le 04/03/2026 à 20h00.

Match n°1 : SARCELLES AAS 2 / NANTERRE ES 1.

Match n°2 : LINAS MONTLHERY ESA 1/ BLANC MESNIL SF 1.

Match n°3 : CLAYE SOUILLY 1 / HOUILLES AC 1.

Match n°4 : FLEURY 91 FC 1 / MANTOIS 78 FC 1.

Match n°5 : EPINAY ACADEMIE 1 / TORCY PVM US 1.

Match n°6 : MONTROUGE FC 92 1 / VERSAILLES 78 FC 1 – **match à jouer le mercredi 04/03/2026 à 20h.**

Match n°7 : MELUN FC 1 / VERSAILLES 78 FC 2.

Match n°8 : ANTONY FOOT EVOLUTION 1 / DRANCY JA 1.

1/4 de finale :

Les matchs sont à jouer le 08 mars 2026.

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

Tirage des 1/4 de finale :

Match n°1 : ANTONY FOOT EVOLUTION 1 ou DRANCY JA 1 / EPINAY ACAD. 1 ou TORCY PVM 1.

* Match n°2* : MONTROUGE FC 1 ou VERSAILLES 78 FC 1 / NANTERRE ES 1 ou SARCELLES 1.

* Match n°3 * : FLEURY 91 FC 1 ou MANTOIS 78 FC 1 / MELUN FC 1 ou VERSAILLES 78 FC 2.

Match n°4 : CLAYE SOUILLY 1 ou HOUILLES AC 1 / BLANC MESNIL SF 1 ou LINAS MONTLHERY 1.

* En cas de qualification des 2 équipes de VERSAILLES 78 FC pour les 1/4 de finale, ces 2 équipes s'affronteront automatiquement conformément au Règlement.

Le tirage sera donc modifié pour les matches n°2 et 3 et devient :

Match n°2 : VERSAILLES 78 FC 1 / VERSAILLES 78 FC 2.

Match n°3 : FLEURY 91 FC 1 ou MANTOIS 78 FC 1 / NANTERRE ES 1 ou SARCELLES AAS 1.

1/2 finales :

Les matchs sont à jouer le 26 avril 2026.

Vainqueur match n°3 / Vainqueur match n°1.

Vainqueur match n°4 / Vainqueur match n°2.

Finale le 31 mai 2026 au complexe sportif Léo Lagrange à BONNEUIL SUR MARNE.

55490529 ANTONY FOOT EVOLUTION 1/ JA DRANCY 1 du 01/03/2026

Demande d'ANTONY FOOT EVOLUTION pour avancer au samedi 28 février 2026 à 18h30.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de la JA DRANCY, à communiquer au plus tard le vendredi 27 février 2026 à 12h.

55490524 EPINAY ACADEMIE 1 / TORCY PVM US 1 du 01/03/2026

Demande d'EPINAY ACADEMIE pour jouer à 13h.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de TORCY PVM US, à communiquer au plus tard le vendredi 27 février 2026 à 12h.

U18 – CHAMPIONNAT

53394437 MONTROUGE FC 92 1 / LINAS MONTLHERY ESA 1 du 10/05/2026 (R1)

Demande de MONTROUGE FC 92 pour jouer à 12h00, en lever de rideau d'un match de Championnat National U17 sur les installations.

Accord de la Commission, les rencontres de compétitions fédérales étant prioritaires sur celles de niveau régional.

53399509 PALAISEAU US 2 / ULIS CO 1 du 01/03/2026 (R3/A)

Demande de PALAISEAU US pour jouer à 15h00, sur le terrain du Moulin n°1 à GIF SUR YVETTE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de ULIS CO, à communiquer au plus tard le vendredi 27 février 2026 à 12h.

U17 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

1/2 Finales à jouer le dimanche 26 avril 2026

555403076/77 - MEUDON AS 1 / DRANCY JA 1 ou MONTFERMEIL FC 2.

55543078 - MELUN FC 1 / US TORCY PVM 2.

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

Finale le 31 mai 2026 au complexe sportif Léo Lagrange à BONNEUIL SUR MARNE.

U17 – CHAMPIONNAT

53395320 FC 93 BOBIGNY 1 / VILLEJUIF US 1 du 25/01/2026 reporté au 01/03/2026 (R1)

Reprise de dossier.

Demande de report au 08 mars 2026 à 13h00 du FC 93 BOBIGNY 1, au motif que ce match est positionné au milieu des vacances scolaires, avec accord de l'US VILLEJUIF.

Les 2 équipes n'ayant pas de matchs en retard après le 22/02/2026, accord de la Commission.

53396857 LONGJUMEAU FC 1 / NANDY FC 1 du 22/03/2026 (R3/H)

Demande du FC LONGJUMEAU pour jouer à 14h30 et passé d'un terrain en herbe sur le terrain synthétique du Stade Frédéric LANGRENAY, en raison des conditions climatiques.

Accord de la Commission, vu le délai de prévenance.

53396579 CLAYE SOUILLY 1 / DUGNYSIEN SC 1 du 01/03/2026 (R3/F)

Courriel de CLAYE SOUILLY demandant le report de cette rencontre le 05 avril 2026 à 17h00, au motif d'un accord entre éducateurs, avec accord de DUGNYSIEN SC.

La Commission ne peut donner un avis favorable à cette demande et maintient la rencontre le 1^{er} mars 2026.

53396846 LONGJUMEAU FC 1 / VILLENEUVE AFC 1 du 15/02/2026 (R3/H)

La Commission,
Après lecture de la FMI, du rapport de l'arbitre officiel et du courriel de l'AFC VILLENEUVE,
Après réception du courriel d'explications de l'AFC VILLENEUVE et des factures du garage,
Considérant que le match n'a pas eu lieu en raison de l'absence de l'AFC VILLENEUVE consécutive à des dégradations de leur minibus survenues durant la nuit du 14 au 15 février,
Vu les justificatifs transmis,
Par ces motifs,
. donne match à jouer le 08 mars 2026.

53395940 ORVILLOISE AS / ST DENIS US du 22/02/2026 (R3/B)

La Commission,
Après lecture de la feuille de match et du rapport de l'arbitre officiel,
Considérant que seuls sept joueurs d'ORVILLOISE AS étaient présents au coup d'envoi,
Par ces motifs,
. donne match perdu par forfait non avisé à ORVILLOISE AS (2ème forfait).
ORVILLOISE AS : - 1 pt - 0 but.
ST DENIS US : 3 pts – 5 buts.

U16 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

1/2 Finales à jouer le dimanche 26 avril 2026

55543079 - SARCELLES AAS 2 / JOINVILLE RC 1.
55543080/81 - MONTFERMEIL FC 2 / DRANCY JA 2 ou BRETIGNY FCS 2

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

Finale le 31 mai 2026 au complexe sportif Léo Lagrange à BONNEUIL SUR MARNE.

U15 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

1/2 Finales à jouer le samedi 18 avril 2026

55536776 – RACING CLUB DE FRANCE 1 / VERSAILLES 78 FC 1.
55536777 – ISSY FC 1 / BRETIGNY FCS 1.

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.
En cas de terrain indisponible, la rencontre est inversée.

Finale le 30 mai 2026 au complexe sportif Léo Lagrange à BONNEUIL SUR MARNE.

U14 – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF

1/2 Finales à jouer le samedi 18 avril 2026:

55536774 – BUSSY SAINT GEORGES FC 1 / SARCELLES AAS 1.
55536775 – RACING CLUB DE FRANCE 1 / US TORCY PVM 1.

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.
En cas de terrain indisponible, la rencontre est inversée.

Finale le 30 mai 2026 au complexe sportif Léo Lagrange à BONNEUIL SUR MARNE.

U14 – CHAMPIONNAT**Régional 3****Poule B****53401833 CHAMPS S/MARNE FOOT 1 / BUSSY ST GEORGES FC 1 du 07/02/2026.**

Courriel de CHAMPS S/MARNE FOOT 1 attestant le fait qu'il y a bien eu une FMI pour ce match et un arbitre officiel.

Courriel de l'arbitre officiel confirmant le score qui suit :

CHAMPS S/MARNE FOOT 1: 0.

BUSSY ST GEORGES FC 1: 10.

La Commission demande aux deux équipes de transmettre la liste des joueurs + staff + ayant pris part à ce match avec les numéros de maillot et les numéros de licences.

53401834 CHAMPS S/MARNE FOOT 1 / PARIS UNIVERS. CLUB 1 du 14/02/2026

Courriel de CHAMPS S/MARNE FOOT 1 attestant le fait qu'il y a bien eu une FMI pour ce match et un arbitre officiel.

La Commission demande aux deux équipes de transmettre la liste des joueurs + staff + ayant pris part à ce match avec les numéros de maillot et les numéros de licences. Et demande à l'arbitre officiel de confirmer le résultat du match et les éventuels avertissements.

CDM – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**1/2 Finales à jouer le dimanche 26 avril 2026**

55536309 - IVRY DESPORTIVA VIMARENSE / FRANCO PORTUGAIS ARGENTEUIL.

55536310 – FRANCO PORTUGAIS VELIZY / LUSO ST CYR.

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

ANCIENS – COUPE DE PARIS CREDIT MUTUEL IDF**1/2 Finales à jouer le dimanche 26 avril 2026**

55536489 – BONNEUIL CSM / VELHA GUARDA PARIS.

55536490 - PARIS 13 ATLETICO / MORANGIS CHILLY FC.

Désignation de 3 arbitres officiels à la charge du club recevant.

En cas d'indisponibilité de terrain, le lieu de la rencontre sera inversé.

ANCIENS – FEUILLE DE MATCH MANQUANTE

La Commission demande au club recevant de transmettre la feuille de match sous peine de match perdu par pénalité après 2 rappels (art. 44 du RSG de la LPIFF) :

1^{er} rappel

53399049 CHAMPS SUR MARNE FOOT / VERT LE GRAND US du 22/02/2026 (R3/C).

ANCIENS – CHAMPIONNAT**53399182 ROMAINVILLE FC 1 / ST DENIS US 1 du 23/11/2026 reporté au 01/03/2026 (R3/D)**

Reprise de dossier.

Demande de report au 08 mars 2026 à 9h30 de l'US ST DENIS, avec accord du FC ROMAINVILLE.

Accord de la Commission, les 2 équipes n'ayant pas de matchs en retard après le 22/02/2026.

53399181 CLICHOIS UF 1 / MONTFERMEIL FC 1 du 01/03/2026 (R3/D)

Demande de CLICHOIS UF pour jouer à 10h30, au motif de la planification de trois matchs le matin et d'un seul terrain.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de MONTFERMEIL FC à communiquer au plus tard, le vendredi 27 février 2026 à 12h.

De plus, la Commission vous rappelle que les rencontres des compétitions régionales sont prioritaires sur celles de niveau départemental.

53398837 COURBEVOIE SPORTS 1 / FO PLAISIR 1 du 22/03/2026 (R3/A)

Demande de report de COURBEVOIE SPORT au 12 avril 2026, en raison de l'indisponibilité du complexe sportif mobilisé pour les élections municipales du 22 mars 2026.

La Commission vous rappelle que la date du 12 avril 2026 est une date de championnat et que votre équipe se déplace à CHAMPAGNE SUR OISE.

La Commission demande de communiquer un document officiel d'indisponibilité du complexe à cette date et statuera à réception.

53398807 GUERVILLE ARNOUVILLE 1 / CHANTELOUP LES VIGNES US 1 du 01/03/2026 (R3/A)

Demande de GUERVILLE ARNOUVILLE pour jouer à 11h00, sur le stade de la Butte Verte à MANTES LA JOLIE.

Accord de la Commission, sous réserve de l'accord de CHANTELOUP LES VIGNES US, à communiquer au plus tard le vendredi 27 février 2026 à 12h.

53398691 OZOIR FC 77 1 / LIEUSAIN FOOT AS 1 du 15/02/2026 (R2/B)

Courriel d'OZOIR FC 77.

Courriel de l'arbitre officiel indiquant un oubli sur la FMI.

Remplaçants d'OZOIR FC 77.

Le 12 a remplacé le 10 à la 46ème

Le 13 a remplacé le 11 à la 65ème

Le 14 a remplacé le 7 à la 50ème

La Commission prend note.